

CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES



MOVING **SCIENCE** FORWARD



NOTRE ENGAGEMENT EN MATIERE D'ACHATS RESPONSABLES

Chez Biocair, notre ambition est d'être le leader en matière de livraison durable dans les secteurs pharmaceutique, biotechnologique et des sciences de la vie.

Dans le cadre de nos engagements en matière de développement durable, comme en témoigne notre adhésion au Pacte mondial des Nations Unies via Geopost, Biocair œuvre à respecter et à promouvoir les principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption dans l'ensemble de nos opérations et dans notre sphère d'influence.

Nous affirmons également, en toute circonstances, appliquer les principes internationaux applicables au travail et aux droits humains tels que définis par la Charte internationale des droits de l'homme, les principes directeurs de l'OCDE, les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), les Principes directeurs des Nations Unies et les objectifs de développement durable.

Nous attendons de nos fournisseurs et prestataires qu'ils fassent de même en menant leurs activités de manière éthique et responsable.

La présente Charte formalise ces principes en vue d'être mise en œuvre conjointement par Biocair et ses fournisseurs et prestataires, dans le cadre d'une relation contractuelle responsable et engagée. En tant qu'acteur du transport et de la livraison, nous portons la responsabilité de respecter et de promouvoir les principes énoncés ci-dessus tout au long de notre chaîne de valeur.

Nous appelons nos fournisseurs et prestataires à collaborer avec nous en :

- Se conformant aux lois et réglementations applicables.
- Adhérant à l'ensemble des principes édictés dans la Charte.
- Veillant au respect des principes de la Charte à tous les niveaux de leurs chaînes de valeur.



Vincent Howard
Directeur Général, Biocair

NOS ATTENTES ENVERS LES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES

1. Responsabilité Éthique et Sociale

- ✓ **Respect des Droits de l'Homme** – Les fournisseurs doivent respecter les droits de l'homme, interdire l'esclavage moderne, le travail forcé et la discrimination, et promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion.
- ✓ **Pratiques de Travail Équitables** – Se conformer aux lois du travail, y compris en matière de salaires équitables, de conditions de travail et du droit à la négociation collective.
- ✓ **Environnements de Travail Sains et Sécurisés** – Prioriser la santé, la sécurité et le bien-être de tous les employés.
- ✓ **Diversité, Équité et Inclusion** – S'abstenir de toute forme de discrimination et promouvoir l'égalité de traitement, la diversité, l'équité et l'inclusion sur le lieu de travail.
- ✓ **Agir** – Identifier, évaluer et atténuer les risques de violations des droits de l'homme liés à votre activité commerciale.



2. Responsabilité Environnementale

- ✓ **Gestion des Risques Environnementaux** – Identifier, évaluer et atténuer les risques environnementaux liés aux activités commerciales.
- ✓ **Réduction de l'Empreinte Carbone** – Mettre en place des mesures pour réduire les émissions de CO2, les gaz à effet de serre et la production de déchets.
- ✓ **Pratiques Durables** – Encourager l'utilisation de matériaux écologiques, l'efficacité énergétique et une gestion responsable des déchets.
- ✓ **Agir** – Identifier, évaluer et atténuer les risques environnementaux liés à votre activité, dans le but de réduire les émissions de CO2, les polluants atmosphériques et la production de déchets.

3. Intégrité des Affaires & Conformité

- ✓ **Concurrence Loyale & Lutte contre la Corruption** – Adopter des pratiques commerciales éthiques, prévenir les conflits d'intérêts et se conformer aux réglementations anti-corruption.
- ✓ **Protection des Données & Confidentialité** – Assurer le respect des lois sur la protection de la vie privée et la sécurité de la propriété intellectuelle de Biocair et de ses clients.
- ✓ **Transparence** – Signaler tout risque ou problème de non-conformité via le système d'alerte de Biocair.
- ✓ **Responsabilité** – Informer Biocair de tout risque de conflit d'intérêt (personnel,

financier ou autre) avec un employé de Biocair qui pourrait influencer ou sembler influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de ses activités professionnelles.

SOUTIEN À NOS FOURNISSEURS

Pour faciliter la conformité à cette charte, Biocair met à disposition :

- ✦ **Formation & Accompagnement** – Ressources et ateliers pour aider les fournisseurs à s'aligner sur les attentes en matière de durabilité.
- ✦ **Collaboration & Amélioration Continue** – Sessions d'échange régulières pour soutenir les meilleures pratiques.
- ✦ **Reconnaissance & Incitations** – Les fournisseurs les plus performants en matière de durabilité peuvent être éligibles au Programme des Fournisseurs Préférés de Biocair.

MISE EN ŒUVRE & SUIVI

- 🔍 **Audits & Évaluations** – Les fournisseurs acceptent de participer à des audits pour garantir leur alignement avec les principes de durabilité.
- 💡 **Plans d'Action Corrective** – En cas de non-conformité, les fournisseurs doivent mettre en œuvre des plans d'amélioration convenus.
- 🚨 **Système d'Alerte** – Un mécanisme de signalement confidentiel permettant aux fournisseurs de signaler des préoccupations liées aux droits de l'homme, à l'éthique et à la durabilité.

Biocair se réserve le droit de mettre fin à ses relations avec les fournisseurs qui ne respectent pas ces normes malgré les mesures correctives mises en place.



UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

En signant cette charte, les fournisseurs s'engagent à

- Aligner leurs pratiques avec la vision de Biocair en matière de durabilité.
- Favoriser une chaîne d'approvisionnement responsable et éthique.
- Prévenir la corruption, les paiements illicites et les pratiques de travail abusives.
- Communiquer ces principes à leurs employés et sous-traitants.
- Déclarer toute procédure judiciaire ou tout risque de non-conformité

Ensemble, nous pouvons générer un impact environnemental et social positif dans le secteur de la logistique des sciences de la vie.

février 2025



ACCEPTATION & SIGNATURE

Nom de l'entreprise :

Nom du signataire et fonction :

Email :

Signature :

Date :

ANNEXE 1

Les 8 Conventions Fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)



La Convention n° 29 de 1930 sur le travail forcé

La Convention n° 105 de 1957 sur l'abolition du travail forcé

La Convention n° 87 de 1948 sur la liberté d'association et la protection du droit d'organiser

La Convention n° 111 de 1958 sur la discrimination (emploi et profession)

La Convention n° 98 de 1949 sur le droit d'organisation et la négociation collective

La Convention n° 138 de 1973 sur l'âge minimum

La Convention n° 100 de 1951 sur l'égalité de rémunération

La Convention n° 182 de 1999 sur les pires formes de travail des enfants

ANNEXE 2

Les 10 Principes du Pacte Mondial des Nations Unies



Droits de l'homme

1. Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme proclamés au niveau international.
2. S'assurer qu'elles ne sont pas complices des violations des droits de l'homme.

Droits du travail

3. Les entreprises doivent soutenir la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective.
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
5. L'abolition effective du travail des enfants.
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises doivent adopter une approche de précaution face aux défis environnementaux.
8. Entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
9. Encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Anti-corruption

10. Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et les pots-de-vin.

ANNEXE 3

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies



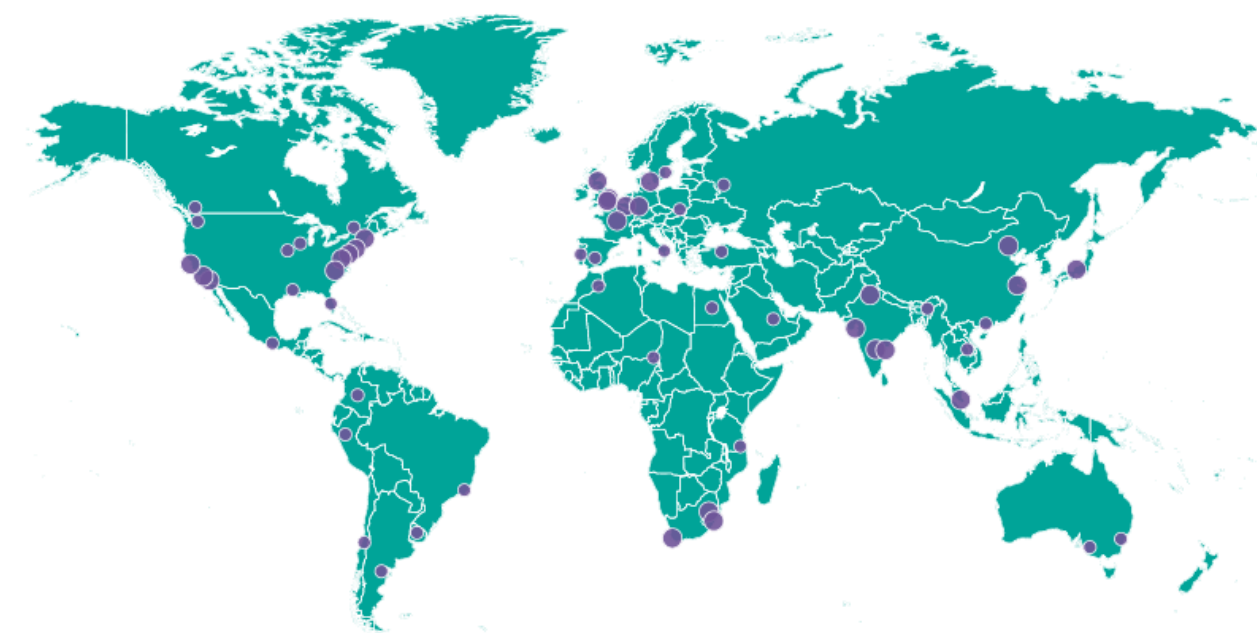
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Veillez noter que les logos de l'OIT, du Pacte Mondial des Nations Unies et des ODD sont utilisés ici pour illustrer le cadre juridique que nos fournisseurs et prestataires de services doivent respecter. L'utilisation de ces logos ne suggère aucune certification ni approbation de la Charte par l'OIT ou le Pacte Mondial des Nations Unies.

Informations sur Biocair

Depuis 1987, Biocair a développé une approche unique et centrée sur le client en employant des scientifiques dans des postes de logistique de première ligne et en rassemblant une équipe d'experts de premier plan dans des domaines tels que la qualité, la chaîne du froid et la conformité réglementaire, entre autres. Biocair se concentre sur la fourniture des options de services les plus complètes tout en offrant des solutions logistiques flexibles, sur mesure et rentables à tous ses clients.



Pour une liste complète des bureaux mondiaux, visitez www.biocair.com



www.biocair.com



enquiries@biocair.com

